

Aide-mémoire

DIRECTION DE LA RECHERCHE DU CIUSSS DE LA CAPITALE-NATIONALE | 19 décembre 2022

Demande d'un statut de chercheur

Tous les projets de recherche se déroulant au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale (ci-après l'Établissement), ou sous ses auspices, doivent être menés par une personne détenant un statut de chercheur, octroyé ou reconnu par l'Établissement, afin d'assurer la sécurité et l'intégrité des participants et participantes.

Pour se voir octroyer un statut de chercheur ou de chercheuse par l'Établissement, la personne s'engage à respecter les normes relatives à l'éthique et à la conduite responsable en recherche, plus spécifiquement, à respecter les normes, les [politiques et règlements de la recherche](#) en vigueur dans l'Établissement.

Certaines personnes ne peuvent pas obtenir un statut de chercheur au sein de l'Établissement, car elles ne sont pas admissibles à l'octroi de privilèges de recherche. Il s'agit des étudiants ou étudiantes et du personnel qui collaborent à la réalisation d'une activité de recherche. En effet :

- Les étudiants ou étudiantes doivent s'associer à un chercheur ou à une chercheuse qui détient un statut de chercheur ou chercheuse dans l'Établissement, afin que ce dernier ou cette dernière supervise leurs recherches.
- Le personnel qui collabore à la réalisation d'une activité de recherche doit être accompagné par un chercheur ou une chercheuse possédant un statut de chercheur ou de chercheuse dans l'Établissement.

L'Établissement peut reconnaître le statut de chercheur ou chercheuse octroyé par un autre établissement public du réseau de la santé et des services sociaux dans le cadre d'un projet multicentrique. À cet effet, le chercheur ou la chercheuse doit déposer une preuve de son statut de chercheur lors du dépôt de son projet de recherche dans l'Établissement.

Documents à transmettre

Vous devez transmettre l'ensemble des documents ci-dessous à la Direction de la recherche par courriel à direction.recherche.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca.

1. Formulaire de demande d'un statut de chercheur dûment rempli;
2. Lettre d'intention adressée à la Direction scientifique du centre concerné et incluant les informations suivantes :
 - Motifs de la demande;
 - Descriptif des intérêts de recherche;
 - Axe de recherche dans lequel vous désirez inscrire vos activités de recherche;
 - Champs d'expertise;
 - Noms des chercheurs ou chercheuses du centre avec qui vous collaborez ou souhaitez collaborer;
3. Curriculum vitae à jour présentant vos formations et réalisations en recherche;
4. Résolution du conseil d'administration attestant les privilèges de recherche pour les [médecins et dentistes membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens \(CMDP\)](#) de l'Établissement. La demande peut être faite par courriel à cmdp.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca;
5. Lettre de recommandation du chef ou de la cheffe du Département de pharmacie pour les [pharmaciens et pharmaciennes du CMDP](#).

Pour toute question ou information, écrivez-nous à direction.recherche.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca



Consultez la [Politique relative aux statuts de chercheurs](#)